

Participation des membres du CA aux différentes commissions	Conseil d'administration Lycées	Commission permanente	Conseil de discipline	Commission Vie Scolaire	Commission hygiène et sécurité	Fonds Social Lycéen	UNSS	FSE	Commission appel d'offres	C V L
	10	4	4	3	5	4	1	1	3	2

Chef d'établissement	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Adjoint au chef d'établissement	1	1	1	1	1	1				
Gestionnaire	1	1	1		1	1			1	
Conseiller Principal d'Education	1		1	1		1				1
Collectivité de rattachement Région	1	1			1					
Commune	2				1					
CUS ou Syndicat intercommunal	1									
Personnalités qualifiées	2									

Représentants du Personnel	10	4	5	4	4	0	0	0	1	8
Atoss	3	1	1	1	2				1	3
Enseignants	7	3	4	3	2					5
Représentants des "Usagers"	10	4	5	3	4	2	2	1	0	12
Parents	5	2	2	1	2		2	1		2
Elèves	5	2	3	2	2	2				10

A choisir avec leurs suppléants parmi les titulaires et les suppléants du CA.	
A choisir avec leurs suppléants parmi les titulaires et les suppléants du CA.	
Choisis par le CE. Proposés parmi les titulaires et les suppléants du CA, sauf un élève issu du CVL	
Ne sont pas forcément membres du CA	
Ne sont pas forcément membres du CA	
Ne sont pas forcément membres du CA	
Ne sont pas forcément membres du CA	
Ne sont pas forcément membres du CA	
Ne sont pas forcément membres du CA Les CPE sont comptés parmi les 5 enseignants.	